

Image not found or type unknown



Divorce assurance invalidité ayant réglée une partie des biens immo

Par **grisou**, le **27/10/2009** à **00:32**

Bonjour, rnma mise en invalidité m'a permis de régler une partie des mes biens imrnmobiliers par l'assurance souscrité je voudrai savoir si dans le divorcerncela apparaitra comme bien personnels mercie de me renseigner lorsquernj'évoque ce sujet mon époux me prend pour une idiote et ne veut rien savoir